

# 10<sup>e</sup> édition du Concours d'Arbitrage International de Paris

octobre 2014

**Prof. Pascal Pichonnaz**

**Chaire de droit privé et de droit romain**

Chers étudiants,

Vous trouverez ci-joint les informations relatives à **la dixième édition du *Concours d'Arbitrage International de Paris*** organisé par l'Ecole de Droit de Sciences Po et le cabinet Clifford Chance qui débutera en octobre 2014.

Ce Moot Court est entièrement **gratuit** et permet aux étudiants en droit n'ayant jamais pratiqué ni enseigné le droit à titre professionnel, de traiter un cas reconstituant une hypothèse d'arbitrage international en droit économique. Le *moot court* se déroule **en français**, ce qui est unique.

Il s'agit là d'une très belle occasion de confronter ses connaissances à celle des étudiants du monde entier, découvrir de nouvelles perspectives juridiques et culturelles. Il s'agit aussi évidemment de représenter votre Faculté au plus haut niveau internationale et devant des praticiens reconnus.

Vous trouverez toutes les informations utiles pour participer à ce concours sur la page suivante ainsi que sur le site internet du master en droit de l'Ecole de Droit de Sciences Po à l'adresse suivante: <http://www.sciencespo.fr/ecole-de-droit/fr/content/concours-darbitrage-international-de-paris>.

**Inscription** : merci d'envoyer un message à [martino.rizzello@unifr.ch](mailto:martino.rizzello@unifr.ch) pour vous inscrire.

**Délai** : **17 octobre 2014**

Avec mes meilleurs messages

Prof. Pascal Pichonnaz



CONCOURS  
d'Arbitrage  
DE PARIS

LE CONCOURS  
D'ARBITRAGE  
INTERNATIONAL DE  
PARIS

L'Ecole de Droit de Sciences Po et Clifford Chance lancent la 10<sup>ème</sup> édition du Concours d'Arbitrage International de Paris. Le Concours se déroule en **langue française** et porte sur un cas fictif de droit international avec des enjeux économiques, qui sera publié en septembre 2014.

Le Concours est ouvert aux **étudiants en droit du monde entier** n'ayant jamais pratiqué ni enseigné le droit à titre professionnel.

Le Concours se déroule **par équipes** formées de **2 membres titulaires et de 2 à 4 membres suppléants**, venant tous du même établissement. Un établissement peut présenter au maximum 3 équipes. La priorité sera donnée à l'ordre d'inscription. Des équipes constituées d'étudiants issus d'établissements différents pourront être acceptées par dérogation.

L'inscription et la participation au Concours sont **entièrement gratuites**.

Après deux phases écrites éliminatoires consistant en la rédaction de deux mémoires pour le demandeur et le défendeur, **8 équipes** seront sélectionnées pour la phase orale qui aura lieu en mai 2015 dans les locaux de Sciences Po (Paris, St Germain des Prés).

L'**équipe gagnante** recevra un prix de **8 000 €** du cabinet Clifford Chance et les 2 membres titulaires pourront effectuer un stage de 6 mois dans ce cabinet.

La **seconde équipe** recevra un prix de **4 000 €** du cabinet Clifford Chance.

**Nos partenaires** : les éditions Lamy, qui donnent accès à leur base de données *Lamyline Reflex* à toutes les équipes admissibles, la Chambre de Commerce Internationale, qui propose une séance d'entraînement préparatoire, et le groupe Total, qui prend en charge les frais de transport et d'hébergement des étudiants non parisiens sélectionnés pour la phase finale.

C L I F F O R D  
C H A N C E



SciencesPo.

École de Droit

CONTACT :

Cathy Grenier  
Ecole de Droit, Sciences Po  
27 rue Saint-Guillaume  
75007 Paris  
Tél. : +33 (0)1 45 49 76 94

E-mail : [concours.arbitrage@sciences-po.fr](mailto:concours.arbitrage@sciences-po.fr)  
Site Internet : <http://master.sciences-po.fr/droit/>